APPEL A COMMUNICATION

Congrès international :

« Changement climatique, pénurie d'eau et politiques publiques sanitaires au Maroc et en Afrique : un regard croisé »

Argumentaire :

À mesure que le climat continue de changer, les risques auxquels sont confrontés les systèmes et les établissements de santé (notamment les hôpitaux, les cliniques et les centres de soins communautaires) se multiplient, réduisant ainsi la capacité des professionnels de la santé à pouvoir protéger les populations contre toutes sortes d'aléas climatiques. En plus des effets visibles sur les modes de subsistance des populations, le réchauffement climatique risque d'avoir un impact fort et direct sur la santé humaine. Ce sont les régions qui ont le moins contribué au réchauffement climatique qui en subissent les conséquences. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), rapporte que le changement climatique est responsable d'au moins 150.000 décès par an, chiffre qui devrait doubler d'ici à 2030. Des scientifiques et des activistes écologiques ont souligné que le réchauffement climatique constituait également une menace pour la sécurité nationale, affectant la sécurité alimentaire entrainant des conflits dans la quête des ressources.

Au Maroc, le changement climatique impacte négativement la disponibilité des ressources en eau. Ce qui aggrave la situation du pays en matière d'approvisionnement durable en eau et de de répondre aux besoins croissants des populations, de l'agriculture et des autres activités économiques en cette ressource vitale.

Parmi les conséquences graves de ce réchauffement climatique sur la santé publique, on peut citer entre autres : Maladies infectieuses, Asthme et autres maladies respiratoires, des maladies dues à des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, comme les vagues de chaleur, la perturbation des systèmes alimentaires, des toxi-

infections alimentaires et des maladies à transmission hydrique ou vectorielle, ainsi que des problèmes de santé mentale. La crise climatique menace de réduire à néant les progrès réalisés au cours des cinquante dernières années en matière de développement, de santé nationale et de réduction de la pauvreté, et d'élargir encore davantage les inégalités sanitaires entre les populations et au sein de celles-ci. Elle menace gravement la réalisation de la couverture sanitaire universelle de diverses manières, notamment en accentuant la charge de morbidité existante et en exacerbant les obstacles à l'accès aux services de santé, à un temps où ces services s'avèrent de plus en plus nécessaires.

De nombreux pays ont réalisé la gravité des conséquences négatives des changements climatiques. Le Maroc de sa part, bien qu'étant un faible émetteur de Gaz à Effet de Serre, fait partie des contributeurs les plus engagés dans les stratégies et consensus mondiaux en matière de réduction des impacts des changements climatiques. Cependant, et malgré les avancées réalisées dans certains secteurs, l'analyse des politiques publiques sanitaires en la matière a témoigné la nécessité d'adopter une démarche structurelle globale pour, d'une part, intégrer le risque climatique au niveau de la conception de ces stratégies sanitaires et, d'autre part, réviser, de manière dynamique et permanente, les orientations des politiques sectorielles en fonction de l'évolution des vulnérabilités climatiques des territoires.

Ainsi, l'objectif central du colloque international : « Changement climatique, pénurie d'eau et politiques publiques sanitaires au Maroc et en Afrique : un regard croisé » est de mettre en exergue l'importance primordiale des effets des changements climatiques et leur prise en compte dans les politiques publiques sanitaires pour le développement global et durable du secteur de la santé.

Normes de soumission des contributions :

✓ L'appel à contribution est ouvert aux professeurs chercheurs et aux docteurs.

✓ Nous sommes contraints d'accorder la priorité aux **communications pertinentes** basées sur des **approches empiriques**, **transdisciplinaires** et présentées pour la **première fois**.

✓ Les contributions peuvent être rédigées en **arabe**, en **français** ou en **anglais**.

✓ Les contributions doivent respecter **la problématique générale** du congrès international et respecter les **normes de rédaction scientifique**.

✓ **Le résumé** de la proposition de **500 caractères au maximum avec 3 à 5 mots** clé, comportant : nom et prénom, l'intitulé, l'affiliation institutionnelle (université, faculté, discipline..) l'adresse électronique et n° téléphone, doit être envoyé avant le **19/02/2023.**

✓ Suite à une **1ère évaluation**, seuls (es) les participants (es) dont les résumés sont acceptés, seront invités à envoyer leurs communications avant le **07/03/2023.**

✓ La **communication intégrale**, ne dépasse pas **15 pages**, sera rédigée en Format Word. Police : Times New Roman (12 points pour le français et l'anglais et 14 pour l'arabe), interligne simple et justifié.

✓ Temps imparti à chaque intervention : **10 minutes**.

✓ Un délai suffisant serait octroyé aux participants après le congrès international, afin de peaufiner leurs contributions présentées pour la **publication des travaux du Congrès** (sous un ouvrage collectif).

Dates *à retenir :*

- Ouverture d'appel à candidature : **Vendredi 16/12/2022.**
- Date limite de soumission des résumés : **Dimanche 19 /02/2023.**
- Notification d'acceptation des résumés : **Lundi 27/02/2023.**
- Réception des communications intégrales : **Avant mardi 07/03/2023.**
- Lancement du programme du congrès international : **Vendredi 10 /03/2023.**
- Date et lieu du congrès international : **Mercredi et Jeudi 15 et 16 /03/2023 à la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Meknès.**
- Email : **lmrsds.fsjes.fp@gmail.com**